

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE
14, rue Drouot (Paris 9)
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir

5 centimes — PARIS ET DEPARTEMENTS — 5 centimes

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2)
Téléph. : CENTRAL 80-83

DIRECTEUR
Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Etranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

Pour la Publicité s'adresser à la Direction
14, rue Drouot, Paris (9)

M. Malvy et l'Espionnage austro-boche

La réponse à une campagne de calomnie

Le Journal publie ce matin d'importantes déclarations du Ministre de l'Intérieur, déclarations que nous croyons devoir reproduire en entier, car elles sont la réponse par des faits et des chiffres aux accusations dont ce ministre était l'objet depuis quelque temps.

La campagne contre l'Intérieur, tantôt bouffarde, tantôt vive, inspirée et dirigée par des parlementaires embleux conviés par des accusations dont ce ministre était l'objet depuis quelque temps.

Une enquête est ordonnée sur les conditions dans lesquelles l'Appel aux Soldats, dont Urbain Gobier a donné hier la provocation, a pu être répandu sur notre front. Il y a là un danger contre lequel les gouvernements ont le devoir d'apporter un remède énergique. Mais cette propagande adroite, qui va être réprimée, peut-elle faire saigner aux Français qui n'ont rien fait pour entraver la propagande boche et pour mettre les agents de l'Allemagne dans l'impossibilité de perpétuer leur criminelle action ? C'est, avec nous, le ministre de l'Intérieur qui a tenu à rassurer l'opinion publique en France.

Examinons d'abord, nous a déclaré M. Malvy, la question du séjour des étrangers en France. Au début de la guerre, il y avait 400.000 étrangers à Paris. Dès que les hostilités ont commencé, je suis intervenu. J'ai fait interner dans les camps de concentration les sujets des nations ennemies qui n'avaient pas quitté notre territoire. Nous avons été amenés ensuite à examiner des situations spéciales. Nous avons, à titre d'exception, accordé des permis de séjour : 1. à ceux dont les enfants, devenus Français, servent sous nos drapeaux ; 2. aux infirmes ; 3. à ceux qui, ayant fait leur service dans la légion étrangère, étaient munis de bons certificats militaires.

Je précise, à Paris, il a été délivré 187 permis de séjour à des Allemands et 105 à des Autrichiens dont les fils se battent dans les armées françaises. 38 à d'anciens légionnaires et 137 à des infirmes. J'ai déclaré à la tribune de la Chambre et je tiens à le répéter que la disposition des membres du Parlement la liste

La Levée de l'Etat de Siège

Les Conclusions de la Commission

A la séance du 5 mars 1915, M. Paul Meunier exposa les raisons qui militaient en faveur de l'adoption de sa proposition tendant à lever l'état de siège politique. Cette proposition, après une intervention de M. Viviani, fut renvoyée pour étude à la commission de législation civile. Celle-ci, après avoir entendu le gouvernement, a autorisé son auteur à déposer le rapport et à soutenir les conclusions devant la Chambre.

Ces conclusions sont formelles ; elles ne peuvent laisser place à aucune équivoque. La levée de l'état de siège est nécessaire. Voici les raisons données dans ce document parlementaire :

« La vérité, dit M. Paul-Meunier, c'est que le législateur de 1849 s'est trompé lui-même sur les nécessités de la vie publique d'une démocratie.

On ne peut pas accuser la démocratie et le législateur de 1849 s'est trompé lui-même sur les nécessités de la vie publique d'une démocratie.

« L'acte du 2 août 1914, qui a institué en France le régime de l'état de siège politique, est, au premier chef, un acte irrégulier.

« L'état de siège politique est un acte de haute police contre tout péril de sédition intérieure ; ce péril n'existait pas. Il n'a jamais, par suite, existé.

« L'administration locale — flue par le pays — a été paralysée, en récompense de la collaboration que nous avons apportée à la défense nationale.

« La justice d'exception est devenue la justice de droit commun, mais dépourvue de toutes les garanties qui ne sont pas moins utiles à la vérité qu'à la défense.

« La liberté de l'opinion, qu'elle se manifeste par la parole ou par l'écrit, a été abolie ; et le moins qu'on puisse dire du régime de censure auquel la pensée est présentement soumise, c'est qu'il est dépourvu d'intelligence.

« Ce n'est pas la faute des ministres et des conseillers, c'est la faute du régime lui-même. Tout cela nous rappelle cette chose étrange que toute autorité qui n'est plus soumise à la discussion est condamnée à sortir des limites de son action légitime.

« Le principal avantage de ce système, disait M. le sénateur Clemenceau, avec son ironie superbe, c'est de mettre le Gouvernement à la portée de la critique. C'est d'abord qu'en étouffant toutes les justes critiques de l'opinion, il fait que les mêmes erreurs peuvent se renouveler, que les mêmes fautes peuvent se commettre, au grand détriment de la Patrie.

« C'est ensuite qu'en limitant, de cette manière inflexible et équivoque, les plus mauvais procédés de l'Empire, il semble dénier et tenir en suspicion ce qui demeure l'opinion de l'immense majorité du pays.

« C'est enfin qu'en limitant, de cette manière inflexible et équivoque, les plus mauvais procédés de l'Empire, il semble dénier et tenir en suspicion ce qui demeure l'opinion de l'immense majorité du pays.

« Cette législation, le Gouvernement l'a appliquée illégalement — que dis-je — il en a étendu et forcé l'application jusqu'au delà de tout ce que les régimes précédents avaient osé faire.

« La Démocratie ne s'en plaint pas. Au contraire. Mais l'état de siège n'est pas l'état de guerre. L'état de siège ne se dresse pas contre l'ennemi. Il se dresse contre le peuple ; et ce peuple admirable ne mérite pas l'offense qu'on lui fait et la quasi-servitude qu'on lui impose.

Les Socialistes allemands veulent la Paix

L'Agence Wolff a voulu bluffer

L'Agence Wolff a communiqué aux Etats neutres une version entièrement faussée des derniers débats du Reichstag.

« La note que nous reproduisons ci-dessous, publiée à Genève et communiquée par l'Agence d'Information, rétablit la vérité. Elle est, nous le croyons, la seule qui faille à s'y attendre, l'Agence Wolff a communiqué à la presse neutre un compte rendu truqué de la séance de jeudi au Reichstag. Les discours du Chancelier est en partie exact.

« Un passage du discours de M. de Bethmann-Hollweg, notamment, n'a pas été publié. Le voici :

« Nous avons assez de vivres, mais il faut qu'ils soient bien répartis. Il est compréhensible que l'on ne puisse vivre à aussi bon compte en temps de guerre qu'en temps de paix. La misère qui règne parmi les familles ouvrières ne peut pas être améliorée par des secours de l'Etat lorsque le chef de famille a été tué à l'ennemi.

« Je reconnais les souffres et les privations des femmes allemandes, j'admire leur bravoure ; le pays leur doit gratitude. Liebknecht crie : Ce n'est pas suffisant. Le président le rappelle à l'ordre. Liebknecht réplique :

« Les mesures prises par le gouvernement au sujet des vivres ont été critiquées, on les a taxées de tardives et d'insuffisantes. Je ne veux pas m'étendre plus longuement sur ce sujet. Le Chancelier termine son discours ainsi : J'ai essayé de vous expliquer la situation sur tous les fronts avec grand souci d'exactitude. Liebknecht proteste.

« Ce qu'a dit le député Scheidemann. Nous avons eu des succès comme le monde entier n'en a jamais eu, mais chaque jour amène de nouvelles effusions de sang.

« Les misères augmentent dans tous les pays. Chacun se demande combien peut-on durer en cette guerre et désire en voir la fin. Je ne crois pas qu'il y ait aucun peuple qui désire continuer la guerre. Tous veulent la paix. Les hommes d'Etat responsables ne savent plus comment sortir de cette impasse.

« Nous, socialistes-allemands, nous sommes nettement en faveur de la paix. Certes nous savons que par une victoire russe, notre liberté est en danger ; mais maintenant nous voulons que la guerre soit terminée le plus vite possible. Nos ennemis veulent-ils la paix ? Je ne le sais pas. Mais la théorie qui veut que ce soit le vaincu qui demande la paix est inapplicable, car il demande la paix est inapplicable, car il

« Liebknecht proteste et déclare : Si vous refusez la parole à Lansberg cela justifie nos arguments sur votre politique de violence. L'unité du peuple allemand est un grand mensonge.

« La séance finit dans l'orage. Le parti bourgeois demande la fin des débats sur l'interpellation des socialistes. Le député socialiste Landsberg, qui devait prendre la parole, se la voit refuser. (Bruit infernal.)

« Parmi les plus excités, furent Ledebour, Liebknecht, Landsberg, Geyer, Stathagen, Henke Herzfeld et Haase. Le président Kaempf déclare qu'il est impossible de débattre à la colonne du Reichstag d'après laquelle un député qui laisse passer son tour ne peut prendre la parole plus tard sans y avoir été autorisé par un vote spécial.

« Liebknecht proteste et déclare : Si vous refusez la parole à Lansberg cela justifie nos arguments sur votre politique de violence. L'unité du peuple allemand est un grand mensonge.

« Liebknecht proteste et déclare : Si vous refusez la parole à Lansberg cela justifie nos arguments sur votre politique de violence. L'unité du peuple allemand est un grand mensonge.

« Liebknecht proteste et déclare : Si vous refusez la parole à Lansberg cela justifie nos arguments sur votre politique de violence. L'unité du peuple allemand est un grand mensonge.

Expiation!

Le Populaire du Centre, l'excellent quotidien socialiste de Limoges, a découvert dans une gazette catholique, l'Apôtre laïque, les propos suivants, signés du Révérend Père Edouard, alias l'abbé Brière, un franciscain qui fut jadis sous le pseudonyme de Théophile, l'aumônier et le confesseur de M. Pierre Biétry et de ses frères :

« Si nous nous demandons pourquoi Dieu permet que la guerre nous frappe, malgré tout ce que nous avons fait pour l'éviter, il me semble pouvoir répondre que c'est pour le plus grand bien des âmes. En effet, la guerre va forcer la France dans tous ses membres, riches et pauvres, gouvernants et gouvernés, maîtres et serviteurs, prêtres et fidèles, à faire pénitence et à expier ses fautes passées. Les larmes des veuves, des mères, des épouses, les privations des ouvriers qui vont manquer de pain, de logement, de travail en si grand nombre, les fortunes détruites ou diminuées, les affaires commerciales ou industrielles paralysées, les fatigues, les travaux, les blessures, les morts de nos chers soldats, les danses de nos familles, tout cela, dit-il, nous obtiendra le pardon de tant de blasphèmes, de tant d'impudicités commises dans le mariage et en dehors du mariage, de tant de meurtres d'âmes perpétrés par nos instituteurs et certains parents vis-à-vis de nos petits enfants, ainsi que par nos députés et ministres qui ont chassé nos religieux, nos religieux du sol de la patrie et ont entravé le ministère de nos prêtres à l'hôpital, à la caserne, à l'atelier, etc. Oui, la guerre va satisfaire à la justice de Dieu et nous valoir ses miséricordes, n'en doutons pas »

« Vous êtes malheureux du fait de la guerre? Tant pis pour vous ! Vous expiez vos péchés et ceux de la République, et ceux des instituteurs, — car les instituteurs ne sont pas oubliés par ce congréganiste lieu évangelique. « La guerre va satisfaire à la justice de Dieu. »

« Quel méchant être que ce Dieu !

Conrart

Les bandits néo-républicains de l'Action française ne sont pas contents qu'on ait couvert le vilain métier que font aux Balkans leurs amis et alliés, germanophiles comme tous les réactionnaires. Ils font les ignorants. Ils parlent de Journal des Balkans, alors qu'il s'agit de l'Eclair des Balkans. Mais ils ne nous disent pas s'ils rient ces âmes bochophiles.

« C'est toujours, de leur part, la même attitude : le silence. Silence sur toute la ligne. Ils avaient promis d'expulser de leur Ligue leur ami Barthélémy, d'Apr (Vaucluse) qui, comme un émigré de 1793, déserta, fila en Espagne pour échapper à l'impitoyable sang.

« Ils ne nous disent pas s'ils l'ont fait. Ils ne nous disent pas s'il est vrai que Charles Daudet est un buisson. Ils refusent de nous raconter la visite que fit le tendre et passionné Lucien Daudet à la Préfecture de police (Service des mœurs).

« Pas un mot non plus sur les services qu'ont valu à une proche parente de Léon Daudet une sinécure toute pareille à celle qui fut donnée à Mme Syveton.

« Et pas la moindre preuve, ni la plus petite précision à l'appui des accusations lancées par Charles Maurras contre notre directeur Miguel Almereyda.

Silence sur toute la ligne.

Sous Notre Bonnet

La France de Demain n'est pas un journal socialiste. Mais, tout de même, elle n'est pas autorisée à ignorer ce dont elle parle.

« Elle rend compte, si l'on peut dire, du Congrès de la Fédération de la Seine du Parti socialiste.

« Savez-vous sous quel titre ? « Le Congrès fédéral du P. C. T. » « La Confédération générale du Travail (vulgo : C. G. T.) est une organisation. Le Parti socialiste en est une autre. » « La France de Demain ajoute : « M. Marcel Sembat, ministre des Travaux publics, fit au Congrès une courte apparition. » « Une courte apparition ? « Le député de la Section du 19^e — c'est le titre sous lequel le citoyen Marcel Sembat s'annonça — fit au Congrès un discours

Moches

Telle est du moins l'opinion de Dom du Bourg, de l'ordre de St-Benoît qui, dans un livre intitulé « Les Parisiens du Ciel », compare les Saints Français aux Saints Germains.

« Nous nos Saints se font, paraît-il, remarquer par leur vision pratique des choses. Fils de l'Eglise, ils sont aussi les fils de la civilisation latine.

« Les saints Germain, par contre, quel que soit le degré de sanctification personnelle auquel ils parvinrent, ne se montrent serviteurs du genre humain que dans la mesure où leurs relations avec notre pays les émancipent des idées de leur pays d'origine.

« M. Paul Meunier n'a pas craint — il convient de l'en féliciter — de traiter un sujet quelque peu délicat. Il a fait allusion à ce droit de grâce « audacieusement supprimé » par un simple circulaire.

Urgence!

Quatre marchands de cocaine viennent encore d'être arrêtés à Montmartre. Ils se nomment Schenard, Marco, Alfred Blum, Bernard Grosswald et Joseph Zennaro.

« C'est un ordre du jour, la discussion du projet de loi Louis Martin.

« Pour la troisième fois, le Sénat avait inscrit à son ordre du jour, la discussion du projet de loi Louis Martin.

« La Commission sénatoriale a eu l'heureuse idée de se rallier au texte présenté par le gouvernement — lequel, hélas, nous le dire, nous donne pleinement satisfaction, sur beaucoup de points.

Dans Paris

LE FEU. — A Saint-Cloud, un incendie dévora le bâtiment dans lequel se trouve la pompe élévatoire des eaux. On ignore les causes du sinistre.

« Les traitants de toxiques s'apprent à tourner la loi.

« Rien ne sera plus facile. La loi qui va être discutée par le Parlement — et sans doute approuvée à l'unanimité — atteint la cocaine, la morphine, le haschich, l'éther et l'opium.

« En Turquie, aucun changement. En Perse, le méchant de Téhéran et d'Hamadan, nos troupes ont battu un détachement turco-allemand composé de quelques milliers de gendarmes persans révoltés et de bandes armées d'artillerie et de mitrailleurs.

« L'ennemi a été repoussé d'une série de positions et s'est enfui en perdant un grand nombre de tués et blessés.

La commission du Budget

La commission du budget a terminé ce matin, à la suite de vingt séances, l'examen des dépenses contenues dans le cahier de crédits provisoires demandés par le gouvernement pour le premier trimestre de 1916. Elle statuera cet après-midi sur la loi de finances.

« M. Perot, rapporteur général, sera ensuite autorisé à publier un rapport, afin que la Chambre puisse en discuter jeudi prochain les conclusions.

« M. Perot, rapporteur général, sera ensuite autorisé à publier un rapport, afin que la Chambre puisse en discuter jeudi prochain les conclusions.

« M. Perot, rapporteur général, sera ensuite autorisé à publier un rapport, afin que la Chambre puisse en discuter jeudi prochain les conclusions.

AUX ÉCOUTES

CHANSON DU JOUR

Dis-moi, maman!

Ain : « Le Secret de Bébé ».

Maman, pourrais-tu me dire la cause de ma douleur ?

Je ne suis pas l'officiel et je ne tiens aucun compte de ce qui ne m'est pas communiqué par l'autorité militaire.

Depuis cette heure cruelle, l'ai connu bien des tourments. Prop rages sont les nouvelles Nous venant du cher absent.

Je n'étais pourtant bien gentille Pour petit père, je crois.

Je dors, il fait froid, la neige Étalé son manteau blanc.

Est-ce pourquoi, petite mère, Je voulais te demander ?

Bien longtemps va continuer ? Oh ! vous comme je m'en souviens Dans votre pauvre maison.

Dis-moi quand il reviendra ! Georges ROELANT

La fameuse circulaire contre les recommissions fut dictée disant-on par le désir de réduire le nombre des secrétaires employés au Ministère de la Guerre.

On s'aperçoit aujourd'hui que d'autres secrétaires — encore plus nombreux — sont affectés à une besogne semblable.

Il serait bon également de ne pas décourager, par des chicaneries absurdes, l'enthousiasme patriotique de nos soldats.

Les hommes du service auxiliaire sont autorisés à servir dans la zone des armées comme secrétaires d'état-major.

Confiants dans la décision ministérielle, plusieurs auxiliaires qui venaient se rendre utiles sur le front rédigèrent une demande, laquelle fut transmise, par la voie hiérarchique, à leur capitaine.

Or, savez-vous ce que ce capitaine leur répondit ? Voici sa réponse textuelle : « Je ne suis pas l'officiel et je ne tiens aucun compte de ce qui ne m'est pas communiqué par l'autorité militaire. »

C'est de cette façon que l'on décourage les meilleures volontés.

L'ad-mi-nis-tra-tion vient de faire publier le vade mecum du consommateur militaire.

Le relevé des boissons permises ou défendues est complet et y a même des liquidités... quasi-inconnues qui sont permises... ou défendues mais omission complète pour le thé, le café, le lait ?

Et puis aussi cette chinoiserie. Les dimanches et jours fériés les militaires ont accès dans les cafés de l'ouverture à 9 heures et de 10 heures à 20 heures 30.

Et de 9 heures à 10 heures ? ? ? Pourquoi cet entr'acte... les esprits chagrins vous diront que c'est pour obliger les militaires d'aller à la messe.

Le pacifiste rend les types de l'intransigeant fiers ? On pouvait lire dans ce journal, l'autre soir, au sujet du général de Castelnau ?

POSTE RESTANTE

Dans aux Musées. — Le Musée du Louvre s'est enrichi de la rareté de fibot et de deux aquarelles de Barye.

« Seulement on ne les verra qu'à la réouverture, qui se fait bien attendre. » Au Musée du Luxembourg, deux œuvres nouvelles prendront place.

Ces deux superbes proviennent tous de la collection du député Pierre Guyon, mort au feu. Par testament il les a légués aux Musées. Le testament porte la date du 2 août 1914.

Il y a de la beauté dans ce geste. Stephen Phillips, poète et acteur anglais bien connu, tant en Angleterre qu'en France, en il comptait de nombreuses sympathies, vient de mourir à Londres.

Son livre de Poèmes, publié par M. John Lane, en 1897, avait été couronné par l'Académie et lui avait valu le prix de 100 guinees accordé au meilleur ouvrage poétique de l'année.

On s'aperçoit aujourd'hui que d'autres secrétaires — encore plus nombreux — sont affectés à une besogne semblable. Ils reçoivent des lettres — et ces lettres abjectes et infâmes ou il n'est question que de délation et de marchandages — ce sont des lettres anonymes. Au lieu de les jeter au panier avec dégoût, ces secrétaires ont mission de les classer — ce qui immobilise un nombre important d'auxiliaires.

D'autres sont chargés d'écouter des enquêtes dans les dépôts et dans les casernes sur leurs camarades mobilisés victimes de la dénonciation non signée d'une quelconque commère. Il est inutile de dire que ces policiers amateurs sont reçus avec une... froideur peu dissimulée par les officiers auxquels répugnent ces moyens d'investigation.

L'un d'eux eux, un gaillard sérieux, apte au civil et porteur, à sa boutonnière une décoration romaine se souvenant de sa réception à la caserne de Latour-Maubourg. Un lui a fait comprendre, très nettement, qu'il y a incompatibilité absolue entre l'espionnage militaire et la profession de marchand.

A quand une circulaire Gallieni supprimant le service des lettres anonymes ?

Il serait bon également de ne pas décourager, par des chicaneries absurdes, l'enthousiasme patriotique de nos soldats.

Les hommes du service auxiliaire sont autorisés à servir dans la zone des armées comme secrétaires d'état-major.

Confiants dans la décision ministérielle, plusieurs auxiliaires qui venaient se rendre utiles sur le front rédigèrent une demande, laquelle fut transmise, par la voie hiérarchique, à leur capitaine.

Or, savez-vous ce que ce capitaine leur répondit ? Voici sa réponse textuelle : « Je ne suis pas l'officiel et je ne tiens aucun compte de ce qui ne m'est pas communiqué par l'autorité militaire. »

C'est de cette façon que l'on décourage les meilleures volontés.

L'ad-mi-nis-tra-tion vient de faire publier le vade mecum du consommateur militaire.

Le relevé des boissons permises ou défendues est complet et y a même des liquidités... quasi-inconnues qui sont permises... ou défendues mais omission complète pour le thé, le café, le lait ?

Et puis aussi cette chinoiserie. Les dimanches et jours fériés les militaires ont accès dans les cafés de l'ouverture à 9 heures et de 10 heures à 20 heures 30.

Et de 9 heures à 10 heures ? ? ? Pourquoi cet entr'acte... les esprits chagrins vous diront que c'est pour obliger les militaires d'aller à la messe.

Le pacifiste rend les types de l'intransigeant fiers ? On pouvait lire dans ce journal, l'autre soir, au sujet du général de Castelnau ?

« Seulement on ne les verra qu'à la réouverture, qui se fait bien attendre. » Au Musée du Luxembourg, deux œuvres nouvelles prendront place.

Ces deux superbes proviennent tous de la collection du député Pierre Guyon, mort au feu. Par testament il les a légués aux Musées. Le testament porte la date du 2 août 1914.

Paris Universit Club E. contre Racing Club de France (2) à 2 heures 30 à Colombes.

LE PETIT BOL D'OR. — Demain matin, sous les auspices de l'Helvétique Club Parisien, à 8 h. 30, au Velodrome d'Hiver, sera donné le départ de cette course.

COUPE NATIONALE. — Rendez-vous : White Harrier à 9 heures du matin chez Dumas, 1 bis, avenue du Palais, St-Cloud.

CONVOICATIONS SPORTIVES. Patheurs. — Rendez-vous à 8 heures méro Vercors pour aller au Casino du Tremblay à Joinville.

Foot-ball. — Le équipe à 12 heures 45 méro République pour aller jouer le Prê St-Gervais. Sont convoqués : Gaudouy, Harmand, Bonin, Guany, Finon, Denis, Degieux, Brasseur, Sorde, Gottenkiny, Roux.

Course à pied. Belleville Amical Club. — C'est demain dimanche à 7 heures 30 du matin que Marc Cecil doit tenter sur la piste de Gentilly les records français jusqu'à 50 milles (80 K. 463).

Précisions grammaticales. L'ouvrier signale d'une épicerie vend des petites boîtes de conserves ayant la forme d'anchois et portant une inscription.

« Pour les Poilus des départements envahis » Le Bulletin des Réfugiés du Nord publie cette requête d'un groupe de soldats des départements envahis :

« Permettez-moi, toujours au même sujet, de vous demander la petite faveur suivante, que nous vous prions de signaler à l'attention de notre honorable Ministre de la Guerre. »

« Comme beaucoup de soldats des pays envahis ont plusieurs membres de leurs familles évacués en plusieurs endroits, nous demandons qu'on nous donne l'autorisation de faire établir nos permissions pour deux villes différentes, cela nous permettrait pendant nos « 6 jours » de recevoir plusieurs parents. »

« Il serait juste, vu que plusieurs chefs de corps le tolèrent, qu'une mesure générale soit prise, et que l'on accorde la même faveur à tous. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

Les Angevins de Paris organisent pour demain dimanche, à 13 heures et demie, salle des Sociétés Savantes, rue Danton, un grand Concert de bienfaisance au profit des blessés et convalescents militaires entrés.

Prix d'entrée : 1 franc par personne. (Les enfants au-dessous de 12 ans sont admis gratuitement.)

« On ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

« Ce ne doit certainement pas être impossible, et encore moins comporter des inconvénients graves, aussi nous associations-nous à la demande de notre confrère et de ses correspondants. »

LES PLANCHES

ÉCHOS

Mlle Mary Garden fera sa rentrée rue Favart samedi soir, 18 décembre, dans La Tosca. Elle chantera Louise, jeudi 30, en matinée.

Mme Croiza jouera Werther, le samedi de Noël, en matinée ; et le spectacle sera complété par la première des Cadeaux de Noël, de MM. Emile Fabre et Xavier Levois.

La soirée du Réveillon sera donnée (La Vie de Bohème, Mlle Edmée Favart), au bénéfice de la Fédération du Spectacle.

Le gala de reprise du Juif Polonais (Mlle Edmée Favart et Brohly, MM. Jean Périer, de Creus, Audouin, Berthaud, Azéma, etc.) est fixé aux premiers jours de janvier, au profit des réfugiés français d'une de nos régions envahies.

Mlle Mary Garden fera sa rentrée rue Favart samedi soir, 18 décembre, dans La Tosca. Elle chantera Louise, jeudi 30, en matinée.

Mme Croiza jouera Werther, le samedi de Noël, en matinée ; et le spectacle sera complété par la première des Cadeaux de Noël, de MM. Emile Fabre et Xavier Levois.

La soirée du Réveillon sera donnée (La Vie de Bohème, Mlle Edmée Favart), au bénéfice de la Fédération du Spectacle.

Le gala de reprise du Juif Polonais (Mlle Edmée Favart et Brohly, MM. Jean Périer, de Creus, Audouin, Berthaud, Azéma, etc.) est fixé aux premiers jours de janvier, au profit des réfugiés français d'une de nos régions envahies.

Mlle Mary Garden fera sa rentrée rue Favart samedi soir, 18 décembre, dans La Tosca. Elle chantera Louise, jeudi 30, en matinée.

Mme Croiza jouera Werther, le samedi de Noël, en matinée ; et le spectacle sera complété par la première des Cadeaux de Noël, de MM. Emile Fabre et Xavier Levois.

La soirée du Réveillon sera donnée (La Vie de Bohème, Mlle Edmée Favart), au bénéfice de la Fédération du Spectacle.

Le gala de reprise du Juif Polonais (Mlle Edmée Favart et Brohly, MM. Jean Périer, de Creus, Audouin, Berthaud, Azéma, etc.) est fixé aux premiers jours de janvier, au profit des réfugiés français d'une de nos régions envahies.

Mlle Mary Garden fera sa rentrée rue Favart samedi soir, 18 décembre, dans La Tosca. Elle chantera Louise, jeudi 30, en matinée.

Mme Croiza jouera Werther, le samedi de Noël, en matinée ; et le spectacle sera complété par la première des Cadeaux de Noël, de MM. Emile Fabre et Xavier Levois.

La soirée du Réveillon sera donnée (La Vie de Bohème, Mlle Edmée Favart), au bénéfice de la Fédération du Spectacle.

Le gala de reprise du Juif Polonais (Mlle Edmée Favart et Brohly, MM. Jean Périer, de Creus, Audouin, Berthaud, Azéma, etc.) est fixé aux premiers jours de janvier, au profit des réfugiés français d'une de nos régions envahies.

Mlle Mary Garden fera sa rentrée rue Favart samedi soir, 18 décembre, dans La Tosca. Elle chantera Louise, jeudi 30, en matinée.

Mme Croiza jouera Werther, le samedi de Noël, en matinée ; et le spectacle sera complété par la première des Cadeaux de Noël, de MM. Emile Fabre et Xavier Levois.

La soirée du Réveillon sera donnée (La Vie de Bohème, Mlle Edmée Favart), au bénéfice de la Fédération du Spectacle.

Le gala de reprise du Juif Polonais (Mlle Edmée Favart et Brohly, MM. Jean Périer, de Creus, Audouin, Berthaud, Azéma, etc.) est fixé aux premiers jours de janvier, au profit des réfugiés français d'une de nos régions envahies.

REUNIONS DE DIMANCHE

Syndicats

A 9 heures. — Tailleurs de pierres et ravaudiers (33, rue Grange aux Belles). — Menuisiers (33, rue Grange aux Belles). — Mirroliers (33, rue Grange aux Belles). — Chemiserie-Lingerie (salle du bas, côté droit, B. du T.). — Bâtiment (au siège). — Travailleurs municipaux départementaux (salle des commissions, 1^{er} étage, B. du T.).

A 14 heures. — Aubelement, Chimistes, Peintres, ouvriers des P. T. T., Tapissiers, Tisseurs, Omnibus, Maçonnerie-pièces, Menuisiers, Mirroliers, ouvriers de l'A. P., Diamantaires, Industries électriques, Tourneurs en cuivre, Découpeurs, Éclaireurs, Gantiers, Sapeurs, Moutiers (33, rue Grange aux Belles).

Parti Socialiste. A 9 heures 30. — Rosny-sous-Bois (à la Coopérative). A 14 heures. — Fédération des Ardennes (208, rue St-Maur). A 14 heures 30. — St-Ouen (à la Matité). — 6^e circonscription de Soaux (43, rue Victor Hugo).

Locataires. A 9 heures. — 12^e section (82, rue de Valenciennes). — 14^e section (13, rue Niepce). — 19^e section (43, rue de Valenciennes). A 10 heures. — Union fédérale (49, rue de Bretagne). — 20^e section (54, rue Montferrand). — Boulangerie (123, boulevard Strasbourg). — Courbevoie (8, rue de l'Hôtel de Ville). — Levallois (22, rue des Frères Harbes). — St-Martin (7, rue Jeanne d'Arc). — Vanves (18, rue Grétry).

Divers. Union fraternelle des Enfants de la Haute-Saône et du territoire de Belfort. — Dimanche, 13 décembre, réunion mensuelle, à 9 heures du matin, au café Martin, 23, rue d'Arcole. Proposition concernant les sociétés mobilisées : Communications diverses, très sérieuses. A 14 heures. — Bons Temples (rue du Faubourg du Temple). A 15 heures. — Grand Orient (16, rue Cadet).

Un jeune garçon disparu. Un jeune garçon de quinze ans, Raymond Impérial, est disparu du domicile de ses parents depuis samedi dernier, à 7 heures et demie du soir.

M. Impérial, 33, Faubourg Montmarire, serait reconnaissant à toutes les personnes qui pourraient lui fournir des renseignements ou des indications concernant son fils, dont voici le signalement : Très fort pour son âge, cheveux longs et noirs, l'air sérieux, visage ovale, yeux noirs, teint mat assez brun, nez assez fort.

Il était vêtu, le jour de sa disparition, d'un complet bleu foncé, de chaussures à lanières de cuir, d'un chandail de laine bleu foncé et d'un pardessus noir avec col velours.

PETITES ANNONCES DU MERCREDI ET DU SAMEDI (Tarif général : 1 fr. la ligne)

ALIMENTATION. (LIBRE) exquis, la pièce 222 litres, franco, Paris, 49 francs. R. Antoine, Le Mans (Sarthe). (CAFES) grand arôme, veris ou torréfies, franco Piquet, importateur au Havre. (CAFES) TORREFIES. — 110, faubourg St-Denis, Paris.

MARIAGES. Mme STELLE, 83, rue Pigalle, mariages toutes situations. MARIAGES pour tous sit. Mme Joubert, 55, rue des Petites-Ecuries. Tél. : Bergère-44-11.

COURS ET LEÇONS. TENOGRAPHIE-DACTYLO, 15, 10 fr. par mois S 139, faub. St-Denis, gare Nord, Est (109). LEÇONS de piano et de mandoline à domicile. L'Écrite : Mme Darnée, 17, rue Berthollet, Paris.

DIVERS. MONTRES, bijoux, pendules, Tribaudou fabricant principal à Besançon. Franco tarif illustré. TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES, artistiques et industriels. Développement et tirage. Travail rapide et soigné. Écrire : Lemoine, 14, avenue des Gobelins, Paris.

TAILLEUR travail à façon. Transformations et réparations. Prix modérés. Delage, 28, rue Servandoni et 42 rue de Valenciennes. TAILLEUR pour Dames. Travail à façon et sur mesure. Transformation de fourrures. Prix modérés. L. Doubrovsky, 29, rue Rodier.

LE BONNET ROUGE est composé par une équipe d'ouvriers syndiqués. Le Gérant : LÉON BAYLE. IMPRIMERIE FRANÇAISE, Maison J. Dangon Georges Dangon, imprimeur 123, rue Montmartre, Paris (2^e)

TRIANON-LYRIQUE, 8 h. 30, Les Noces de Jeanette, Galathée.

PORTÉ SAINT-MARTIN. — A 7 h. 30, mardi mercredi, jeudi, samedi, dimanche (dimanche matinée et soirée), Cyrano de Bergerac. M. La Barre, Mme André Megard, MM. Louis Gauthier, A. Galmes, Clais, Cazals.

Gallé, 8 h. 15. Le Contrôleur des Wagons-Lits Théâtre Antoine, 8 h. 30, La Belle Aurore Théâtre Sarah-Bernhardt, 8 h. 15, Le Bon Châtelier, 8 h. 15, Les Exploits d'une petite française.

Athènes, mardi, jeudi, samedi, dimanche à 8 heures 30, L'Étoile des Étoiles, revue. Variétés, 8 h. 15, Mademoiselle Josette, ma femme.

NOUVEL AMBIGU, 8 h. La Demoiselle de Magasin, mardi, jeudi, samedi, dimanche (dimanche matinée et soirée), Mmes Jane Barcarot, Made Brenda, André Pascal, Jack Carvé, MM. Milo, Kemm, Duvivier, Almettes.

Renaisance, 8 h. 30, La Puce à l'oreille. Palais Royal, 8 h. 30, samedi, dimanche, 8 heures 30, L'Étoile des Étoiles, revue. Bouffes Parisiens, 8 h. 15, Kik.

Grand Guignol, 8 h. 45, L'École de Belle-Mère, 8^e s. Le Convive. Apollo, 8 h. 15, La Cocarde de Mini Pinson. Cluny, 8 h. 15, Rosalie, La mariée racaille. Déjazet, 8 h. 30, Les Fiancés de Rosalie.

Château d'Eau, 8 h. 15, Les Cloches de Corneville. Vaudeville, 8 h. 30 et 8 h. 30, Cabiria, film de Gabriel d'Annunzio. Théâtre Albert I^{er}, 8 h. 45, Le Parfum.

MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARETS. CONCERT MAYOL. — Cora Laparcerie et sa troupe, dans « 100.000 francs par an à l'année », 3 tableaux. Partie de Concert, Toutes les Étoiles de Paris.

Le Cagibi, 25, rue Caumartin, Chansonniers Sketch, revue. Fôtes-Bergère, 8 h. 30, La Revue des Folies Bergères. Scala, 8 h. 30, Pourvu qu'on ait l'Âtre, revue. Eldorado, 8 h. 30, Dranem, On dit que... revue.

Olympia, 8 h. 30, Attractions. Gaîté Luchembourg, 8 h. 30, Un Bûcheur, pièce d'actualité. Fursy. Be Ta Clan, 8 h. 30, Galpaz dans Octave, comédie.

<